

Déclaration des Performances n° B 12

V3 annule et remplace la DoP n° B12
du 02 mars 2018

Code d'identification unique :

weberniv primo

Usage prévu :

Matériaux pour chape à base de ciment destiné à l'usage interne des bâtiments

Fabricant :

Saint-Gobain Weber France - 2/4 rue Marco Polo - ZAC des portes de Sucy - 94370 SUCY EN BRIE
www.fr.weber

Système d'Evaluation et de Vérification de la Constance des Performances :

Système 4

Produits couverts par la norme harmonisée : EN 13813 : 2002

Le fabricant a réalisé le contrôle de la production en usine (CPU) et les essais de type initiaux selon le système 4

Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécification technique harmonisée
Réaction au feu	E	EN 13813 : 2002
Emission de substances corrosives ou corrosivité des matériaux pour chapes	CT	
Résistances mécaniques :		
Résistance à la compression	C 20	
Résistance à la flexion	F 5	

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées.
Conformément au règlement (UE) n° 305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Signé le 03 juillet 2020 à Sucy en Brie pour le fabricant et en son nom par :

Charlotte FAMY, Directrice Générale



Déclaration des Performances n° B 12

V2 annule et remplace la DoP n°B 12 1
du 22 mars 2013

Code d'identification unique :

weberniv primo

Usage prévu :

Matériaux pour chape à base de ciment destiné à l'usage interne des bâtiments

Fabricant :

Saint-Gobain Weber France Rue de Brie – BP 84 – 77253 Brie Comte Robert cedex France

Système d'Evaluation et de Vérification de la Constance des Performances :

Système 4

Produits couverts par la norme harmonisée : EN 13813 : 2002

Le fabricant a réalisé le contrôle de la production en usine (CPU) et les essais de type initiaux selon le système 4

Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécification technique harmonisée
Réaction au feu	E	EN 13813 : 2002
Emission de substances corrosives ou corrosivité des matériaux pour chapes	CT	
Résistances mécaniques :		
Résistance à la compression	C 20	
Résistance à la flexion	F 5	

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) n° 305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Signé le 02 mars 2018 à Servon pour le fabricant et en son nom par :

Charlotte FAMY, Directrice Générale



Déclaration des Performances n° B 12 1

- 1 **Code d'identification unique** : weber.niv primo
- 2 **Numéro permettant l'identification du produit de construction** :
Voir emballage : nom du produit, date de fabrication, numéro de lot, centre de fabrication
- 3 **Usage prévu** :
Mortier pour chape à base de ciment destiné à la construction de plancher en intérieur
- 4 **Nom, raison sociale et adresse de contact du fabricant** :
Saint-Gobain Weber France Rue de Brie –BP 84– 77253 Brie Comte Robert cedex France
- 5 **Nom et adresse de contact du mandataire** :
Non applicable
- 6 **Système d'Evaluation et de Vérification de la Constance des Performances** :
Système 4
- 7 **Cas des produits couverts par la norme harmonisée** : EN 13813 : 2002
- 8 Le fabricant a réalisé le contrôle de la production en usine (CPU) et les essais de type initiaux selon le système 4
- 9 **Déclaration des performances pour laquelle une évaluation technique européenne a été délivrée** :
Non applicable
- 9 **Performances déclarées** :

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécification technique harmonisée
Réaction au feu	F _{fl}	EN 13813 : 2002
Emission de substances corrosives ou corrosivité des matériaux pour chapes	CT	
Résistances mécaniques :		
Résistance à la compression	C 20	
Résistance à la flexion	F 5	

- 10 Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé le 22 mars 2013 à Servon pour le fabricant et en son nom par :
Denis Michel, Directeur Général

